

Communiqué de Presse

Retour sur les principaux rapports votés lors de la commission permanente du lundi 18 novembre

Sous la présidence de Blandine Delaporte et par délégation du président Fabien Bazin, les conseillers départementaux de la Nièvre se sont réunis, lundi 18 novembre, pour une nouvelle session de la commission permanente. Les élus ont voté plusieurs rapports importants pour le développement et l'amélioration du quotidien des Nivernais.

Ces actions et décisions sont assurées au regard des quatre grandes politiques portées par le Conseil départemental :

- Prendre soin de tous et de chacun, à tous les âges,
- Mettre la jeunesse au cœur du renouveau de la Nièvre,
- Réveiller les fiertés nivernaises,
- Piloter les changements écologiques.

Prendre soin de tous et de chacun, à tous les âges

Soutien aux aides à domicile

Avec la mise en place des Relais d'assistants de vie (RAVie), en partenariat avec Iperia et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Conseil départemental s'engage à rompre l'isolement des intervenants à domicile. Ce projet novateur vise à offrir un soutien continu aux aides à domicile, renforçant ainsi le tissu social et améliorant les conditions de travail de ceux qui prennent soin des plus vulnérables, et permettant de contribuer à l'attractivité des métiers.

Réhabilitation urgente à Chaulgnes

En réponse aux événements climatiques récents, le Département soutient la commune de Chaulgnes pour la remise en état des infrastructures endommagées. Cette action illustre la réactivité et la solidarité du Conseil Départemental envers les collectivités locales, assurant ainsi sécurité et continuité des services publics.

Soutien à nos exploitations agricoles

Nos agriculteurs doivent être soutenus dans leur pouvoir d'achat, la modernisation de leurs exploitations et l'adaptation de leurs exploitations aux enjeux environnementaux et climatiques. Le Conseil départemental s'inscrit dans cette entraide et Thierry Guyot, conseiller départemental en charge de l'agriculture, rappelle lors de son intervention qu'il est indispensable de « consommer local, favoriser l'achat en circuit court et revenir à des comportements responsables pour soutenir nos filières locales ».

Mettre la jeunesse au cœur du renouveau de la Nièvre

Soutien aux collèges

Le Conseil départemental continue de placer l'éducation au cœur de ses priorités en apportant une aide aux collèges pour l'achat et la réparation de matériels de restauration ; 17 établissements sont concernés. Il octroie par ailleurs des dotations complémentaires à huit collèges, pour un montant de plus de 38 000 euros. Cette action garantit des conditions optimales pour nos collégiens, contribuant à leur bien-être et à leur réussite scolaire.

Projets innovants pour les collèges

Le projet Collège de demain est une initiative qui vise à remettre nos collèges comme lieux de vie au centre des communes. Plus de 13 collèges suivent avec entrain cette dynamique, comme ceux de Saint-Amand-en-Puisaye ou Lormes. Le collège de Cercy-la-Tour rejoint d'ailleurs ce dispositif inclusif, moderne et solidaire.

Réveiller les fiertés nivernaises

Promotion du sport

Le Conseil départemental réaffirme son engagement envers le sport comme vecteur de cohésion sociale et de santé publique. En soutenant divers projets sportifs de près de 40 associations sur tout le département, ou des événements sportifs de grande échelle comme ceux de la French Run, la collectivité favorise l'inclusion, l'esprit d'équipe et le bien-être des Nivernais.

Dynamisme culturel

Le soutien aux initiatives culturelles se poursuit, avec une attention particulière portée à la diversité et à l'accès à la culture pour tous. En appuyant les projets de neuf associations culturelles (à Clamecy, Guéigny, Authiou, Cosne-sur-Loire, Nevers, etc.), le Conseil départemental enrichit la vie culturelle et renforce le lien social.

Innovation technologique

Avec le développement des « Fablabs en réseau dans la Nièvre », le Conseil départemental encourage l'innovation et la créativité. Les élus ont voté le soutien à cinq structures nivernaises d'Imphy, Prémary, Châteauneuf-Val-de-Bargis, Courcelles et Lormes-Luzy, sur des achats comme des imprimantes 3D, du matériel robotique ou encore des imprimantes à sublimation.

Piloter les changements écologiques

Amélioration de l'entrée sud de Nevers

La poursuite des travaux de requalification de l'entrée sud de Nevers, en collaboration avec Nevers Agglomération, marque une étape clé dans l'amélioration de l'accessibilité et de l'attractivité de notre territoire. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'urbanisme réfléchi.

Ces décisions illustrent l'engagement d'un Conseil départemental solidaire, innovant et résolument tourné vers l'avenir.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur du cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57